

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00123

Numéro SIREN : 800 212 706

Nom ou dénomination : A2M CONSULT

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2019 sous le numéro de dépôt 3807

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE
08 AOUT 2019
SALON-DE-PROVENCE

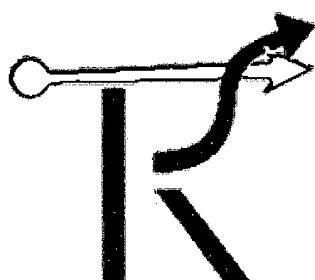
TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE
- 8 AOUT 2019
SALON-DE-PROVENCE
A2M CONSULT
A2M CONSULT
12 B RUE VICTOR FERRIE
13250 SAINT CHAMAS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

*Certifié conforme
à l'original*

A2M CONSULT
12 bis, rue Victor Ferrier
13250 SAINT CHAMAS
SIRET 800 212 706 00017 APE 8299Z



Votre entreprise
en lignes de comptes

Sommaire

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

<i>Attestation</i>	<i>1</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impot sur les Sociétés</i>	<i>3</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impot sur les Sociétés</i>	<i>4</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	<i>5</i>
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	<i>6</i>
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	<i>7</i>
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	<i>8</i>
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	<i>9</i>
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	<i>10</i>
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1</i>	<i>11</i>
<i>2069 RCI-Réductions et crédits d'impôt</i>	<i>12</i>
<i>Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE</i>	<i>13</i>
<i>Déclaration des loyers professionnels / Page 1</i>	<i>14</i>
<i>Tableau de bord</i>	<i>18</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>19</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>20</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>21</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>22</i>
<i>Compte de résultat 1/2</i>	<i>23</i>
<i>Compte de résultat 2/2</i>	<i>24</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>25</i>
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	<i>26</i>
<i>Détail des Soldes Intermédiaires</i>	<i>27</i>
<i>Du résultat à la trésorerie</i>	<i>28</i>
<i>Ratios graphiques page 1</i>	<i>29</i>
<i>Bilan imagé</i>	<i>33</i>
<i>Notes de synthèse</i>	<i>64</i>

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **A2M CONSULT** relatifs à l'exercice du **01/01/2018** au **31/12/2018**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 8 203 euros

Chiffre d'affaires : 14 293 euros

Résultat net comptable : 969 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MARTIGUES

Le 26/06/2019

Signature

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012018** et clos le **31122018** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :	
A IDENTIFICATION	B ACTIVITE	
Identification du destinataire	Activités exercées (souligner l'activité principale) : Activités soutien aux entrepri Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :		
A2M CONSULT A2M CONSULT 12 B RUE VICTOR FERRIE 13250 SAINT CHAMAS 80021270600017 Insp. IFU N° dossier N° Siret		

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

c RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	Bénéfice imposable au taux de 28 %	Bénéfice imposable au taux de 15 %	969	Déficit du 2058A ou 372 du 2033B
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1)	Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %	Plus-values à long terme imposables aux taux de 0 %	Plus-values exonérées art. 238 quinquies
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines ☐ Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐ Pôle de compétitivité ☐					
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐					
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % ☐					
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐					

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐**D IMPUTATIONS** (cf. la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %**F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS**

- 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223 quinquies C-1-1 du CGI) ☐
 - 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
 - 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2) ☐
- Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ Nom, adresse, téléphone : - Professionnel de l'expertise comptable : TRIAIRE EXPERTIS - Conseil : - CGA/OMGA ou viseur conventionné : N° d'agrément	6 Rue Robert DAUGEY 13500 MARTIGUES 04.42.802.816
--	---

Signature et qualité du déclarant

A le

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus		(e)	
		(f)	
		(g)	
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (surte)
(2019)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **A2M CONSULT**
et Date de clôture de l'exercice **31122018**

J **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2018, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVL de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

①

BILAN SIMPLIFIE

DGFIP N° 2033-A-SD2019

Désignation de l'entreprise		A2M CONSULT		A2M CONSULT		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		12 B RUE VICTOR FERRIE		13250 SAINT CHAMAS			
SIRET		8 0 0 2 1 2 7 0 6 0 0 0 1 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122018		31122017	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	3 500	030	500	3 000	
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	3 500	048	500	3 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	5 050	070		5 050	4 450
		072		074			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	153	086		153	308
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	5 203	098		5 203	4 758
	Total général (I + II)	110	8 703	112	500	8 203	4 758
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126			100		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		3 634	2 830		
	Résultat de l'exercice	136		969	704		
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		5 603	4 634			
Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		2 476			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		124	124		
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		2 600	124			
Total général (I + II + III)	180		8 203	4 758			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 000	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: A2M CONSULT		Néant ☐		
A - RESULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31/12/2018		Exercice N-1 clos le 31/12/2017		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons } { services * intracommunautaires }	215		214		
		217		218	14 293	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	6 655	
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	14 293	232	6 655	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		234	
		Variation de stock (marchandises) *	236		236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	11 129	242	4 286	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	783	244	367	
Rémunérations du personnel *		250		250		
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252		252		
Dotations aux amortissements *		254		254		
Dotations aux provisions		256		256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262			
	260					
Total des charges d'exploitation (II)		264	11 912	264	4 653	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	2 381	270	2 002	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280		280		
	Produits exceptionnels (IV)	290		290		
	Charges financières (V)	294	1 412	294	1 174	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300		
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306		306	124	
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	969	310	704	
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	969	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		318		
	Provisions non déductibles *	322		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324		324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247		330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		987		
	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987		989		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		991		
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		992		
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
Divers * ZFA (44 quater decies)	345		346			
Investissements outre-mer	344		346			
Créance due au report en arrière du déficit	346		655			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655					
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		Bénéfice col. 1	352	969	354	
Déficit col. 2		356				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360		
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS		Bénéfice col. 1	370	969	372	
Déficit col. 2						

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : A2M CONSULT										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *											
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450	500	452	3 000	454		456	3 500												
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
Immobilisations financières		480		482		484		486													
TOTAL		490	500	492	3 000	494		496	3 500												
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
TOTAL		570		572		574		576													
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595													
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591														
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : A2M CONSULTNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		
				780			

II DEFICITS REPORTABLES		III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870		

IV DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : A2M CONSULT		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	14 293	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	14 293	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	1 136	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	6 969	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	8 105	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137
			6 188
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 80021270600017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE A2M CONSULT

ADRESSE (voie) A2M CONSULT 12 B RUE VICTOR FERRIE

CODE POSTAL 13250 VILLE SAINT CHAMAS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



Liberté-Egalité-Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2069-RCI-SD
(2019)

Formulaire obligatoire

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
REDUCTION ET CREDIT D'IMPOT DE L'EXERCICE**

Exercice clos le **31/12/2018** Au titre de l'année civile Néant ☐

Dénomination de l'entreprise	A2M CONSULT	N° Siren : 800212706
Adresse	A2M CONSULT 13250 SAINT CHAMAS	

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés ☐ PME au sens communautaire ☐

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

Crédit d'impôt	Montant
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE	

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément) hors DOM situé dans les DOM
dont crédit d'impôt relatif aux rémun. versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM

Dont préfinancement

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES
DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALAIRES

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année :

[illegible]

Etats financiers au 31/12/2018

Intercalaire

Tableau de bord

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat exprimé en euros

ACTIF			PASSIF		
Immobilisations nettes	3 000,00	36,57	Capitaux propres	5 603,34	68,31
Stocks	0,00		Provisions risques et charges	0,00	
Réalizable	5 050,00	61,56	Emprunt long et moyen terme	2 475,76	30,18
Disponible	153,10	1,87	Exigible court terme	124,00	1,51
			Concours bancaires courants	0,00	
	8 203,10	100,00		8 203,10	100,00

RESULTAT			TRESORERIE		
Chiffre d'affaires	14 293,00	100,00	Fonds de roulement net	5 079,10	
Marge commerciale	0,00		Besoin en fonds de roulement	4 926,00	
Marge brute de production	14 293,00	100,00			
Total marges	14 293,00	100,00	Trésorerie nette	153,10	
Autres charges externes	11 128,90	77,86			
Valeur ajoutée produite	3 164,10	22,14			
Subventions d'exploitation	0,00				
Impôts, taxes sur rémunérations	0,00				
Autres impôts et taxes	783,00	5,48			
Salaires et traitements	0,00				
Charges sociales	0,00				
Excédent brut d'exploitation	2 381,10	16,66			
Reprises sur amort. et provisions	0,00				
Autres produits gestion courante	0,00				
Transfert charges d'exploitation	0,00				
Dotations aux amort. et provisions	0,00				
Autres charges gestion courante	0,00				
Résultat d'exploitation	2 381,10	16,66			
Produits financiers	0,00				
Charges financières	1 412,02	9,88			
Produits exceptionnels	0,00				
Charges exceptionnelles	0,00				
Participation des salariés	0,00				
Impôts sur les bénéfices	0,00				
RESULTAT DE L'EXERCICE	969,08	6,78			

RATIOS		
Ratios d'Activité.		
Chiffre d'affaires. / Effectif		
Valeur Ajoutée / Effectif		
E.B.E. / Effectif		
Rotation stocks march. jours		
Rotation stock prod. finis et inter		
Rotation fournisseurs jours		
Rotation clients jours		127,20
Structure, Liquidité, Rentabilité		
Autonomie financière %		68,31
Capacité d'emprunt LT %		44,18
Degré d'amort. actifs imm. %		14,29
Evolution du BFR jours		124,07
Liquidité totale %		200,14
Capacité rembt emprunt années		2,55
Rentabilité financière %		17,29

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
ACTIF CIRCULANT	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			
	Autres immobilisations corporelles	3 000		
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées en équivalence			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Total de l'actif immobilisé	3 000		
	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours production (biens)			
	En-cours production (services)			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES			
	Clients et comptes rattachés	5 050	4 450	4 450
	Autres créances			
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES	153	308	
	Charges constatées d'avance			
	Total de l'actif circulant	5 203	4 758	4 450
	Frais d'émission d'emprunt à étaler			
	Primes de remboursement obligations			
	Ecarts de conversion actif			
TOTAL ACTIF		8 203	4 758	4 450
(1) dont droit au bail				
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				
(3) dont créances à plus d'un an				

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	01/01/2016	12
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois	31/12/2016	mois
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	3 000	36,57				
Autres immobilisations corporelles	3 000	36,57				
INSTALL. GENE. AGENC. AME	3 500	42,67	500	10,51	500	11,24
AMORT. AUTRES IMMO CORPO	(500)	-6,10	(500)	-10,51	(500)	-11,24
TOTAL III - Actif Circulant NET	5 203	63,43	4 758	100,00	4 450	100,00
Créances clients et comptes rattachés	5 050	61,56	4 450	93,52	4 450	100,00
Collectif clients débiteurs			4 450	93,52	4 450	100,00
CLIENTS	5 050	61,56				
Disponibilités	153	1,87	308	6,48		
BANQUE PRINCIPALE	153	1,87	22	0,47		
CAISSE			286	6,01		
TOTAL DU BILAN ACTIF	8 203	100,00	4 758	100,00	4 450	100,00

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000	1 000
	Primes d'émissions, de fusions, d'apports, ...			
	Ecarts de réévaluation			
	RESERVES			
	Réserve légale		100	
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau	3 634	2 830	2 460
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	969	704	470
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	5 603	4 634	3 930
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 476		189
	Emprunts et dettes financières divers			54
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
	Dettes fiscales et sociales	124	124	276
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
	Produits constatés d'avances			
	Total des dettes	2 600	124	520
	Ecarts de conversion passif			
	TOTAL PASSIF	8 203	4 758	4 450
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		969,08	703,81	470,13
(1) Dont dettes à moins d'un an		2 600	124	520
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banq. et CCP				189

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	01/01/2016	12
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois	31/12/2016	mois
TOTAL I - Capitaux propres	5 603	68,31	4 634	97,39	3 930	88,32
Capital Social ou individuel	1 000	12,19	1 000	21,02	1 000	22,47
CAPITAL	1 000	12,19	1 000	21,02	1 000	22,47
Réserve légale			100	2,10		
RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE			100	2,10		
Report à nouveau	3 634	44,30	2 830	59,48	2 460	55,29
REPORT A NOUVEAU	3 634	44,30	2 830	59,48	2 460	55,29
Résultat de l'exercice	969	11,81	704	14,79	470	10,56
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	2 600	31,69	124	2,61	520	11,68
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 476	30,18			189	4,26
EMPRUNTS AUPRES ET ABLIS.	2 476	30,18			189	4,26
BANQUE PRINCIPALE						
Emprunts et dettes financières divers					54	1,22
ASSOCIES ALOUI MEHDI					54	1,22
Dettes fiscales et sociales	124	1,51	124	2,61	276	6,20
ETAT - IMPOT SOCIETE	124	1,51	124	2,61	276	6,20
TOTAL DU BILAN PASSIF	8 203	100,00	4 758	100,00	4 450	100,00

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services)	14 293	6 655	4 254
	Montant net du chiffre d'affaires	14 293	6 655	4 254
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges			
	Autres produits			
	Total des produits d'exploitation	14 293	6 655	4 254
	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes	11 129	4 286	2 996
	Impôts, taxes et versements assimilés	783	367	
	Salaires et traitements			
CHARGES D'EXPLOITATION	Charges sociales du personnel			
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges			
	Total des charges d'exploitation	11 912	4 653	2 996
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 381	2 002	1 258

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 381	2 002	1 258
Opéra- comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov. Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	1 412	1 174	706
	Total des charges financières	1 412	1 174	706
RESULTAT FINANCIER		(1 412)	(1 174)	(706)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		969	828	552
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
	Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Bénéfice ou perte)				
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			124	82
TOTAL DES PRODUITS		14 293	6 655	4 254
TOTAL DES CHARGES		13 324	5 951	3 784
RESULTAT DE L'EXERCICE		969	704	470

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois
Total des produits d'exploitation	14 293	100,00	6 655	100,00	4 254	100,00
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	14 293	100,00	6 655	100,00	4 254	100,00
Production vendue Services FRANCE	14 293	100,00	6 655	100,00	4 254	100,00
TRAVAUX PRESTATION DE SER	14 293	100,00	6 655	100,00	4 254	100,00
Montant net du chiffre d'affaires	14 293	100,00	6 655	100,00	4 254	100,00
Total des charges d'exploitation	11 912	83,34	4 653	69,92	2 996	70,43
Autres achats et charges externes	11 129	77,86	4 286	64,40	2 996	70,43
ACHATS NON STOCKES DE MAT	180	1,26	90	1,36		
FOURNITURE ADMINISTRATIVE	957	6,69	125	1,89	470	11,04
CARBURANT					302	7,09
REDEVANCES DE CREDIT-BAIL	3 024	21,16				
LOCATION			825	12,40		
ASSURANCE	815	5,70	747	11,23	869	20,44
REMUNERAT. D'INTERM. ET H	200	1,40				
PUBLICITE	787	5,50	67	1,00	292	6,86
DEPLACEMENT MISSION RECEP	5 023	35,14	1 187	17,84	732	17,21
REMBOURSEMENT INDEMNITES KM			912	13,71		
RECEPTIONS	117	0,82				
FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE	27	0,19	331	4,97	331	7,79
Impôts, taxes & versements assimilés	783	5,48	367	5,51		
AUTRES IMPOTS TAXES & VER	783	5,48	367	5,51		
Résultat d'exploitation	2 381	16,66	2 002	30,08	1 258	29,57
Total des produits financiers						
Total des charges financières	1 412	9,88	1 174	17,64	706	16,59
Intérêts et charges assimilées	1 412	9,88	1 174	17,64	706	16,59
FRAIS BANCAIRES	1 412	9,88	1 174	17,64	706	16,59
Résultat financier	(1 412)	-9,88	(1 174)	-17,64	(706)	-16,59
Résultat courant avant impôts	969	6,78	828	12,44	552	12,98
Total des produits exceptionnels						
Total des charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices			124	1,86	82	1,93
IS			124	1,86	82	1,93
Résultat de l'exercice	969	6,78	704	10,58	470	11,05

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	14 293	100,00	6 655	100,00	4 254	100,00
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux						
+ Production vendue : Services	14 293	100,00	6 655	100,00	4 254	100,00
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	14 293	100,00	6 655	100,00	4 254	156,45
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	14 293	100,00	6 655	100,00	4 254	100,00
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance						
- Achats non stockés	1 136	7,95	216	3,25	771	18,13
- Autres charges externes	9 993	69,91	4 070	61,16	2 225	52,30
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	3 164	22,14	2 369	35,60	1 258	29,57
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes	783	5,48	367	5,51		
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 381	16,66	2 002	30,08	1 258	29,57
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation						
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions						
- Autres charges de gestion courante						
RESULTAT EXPLOITATION	2 381	16,66	2 002	30,08	1 258	29,57
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières	1 412	9,88	1 174	17,64	706	16,59
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	969	6,78	828	12,44	552	12,98
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices			124	1,86	82	1,93
RESULTAT DE L'EXERCICE	969	6,78	704	10,58	470	11,05

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	01/01/2016	12
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois	31/12/2016	mois
Montant net du chiffre d'affaires	14 293	100,00	6 655	100,00	4 254	100,00
Marge commerciale						
Production vendue Services	14 293	100,00	6 655	100,00	4 254	100,00
TRAVAUX PRESTATION DE SER	14 293	100,00	6 655	100,00	4 254	100,00
Production de l'exercice	14 293	100,00	6 655	100,00	4 254	100,00
Marge brute de production	14 293	100,00	6 655	100,00	4 254	100,00
Production de l'exercice + Marge commerciale	14 293	100,00	6 655	100,00	4 254	100,00
Achats non stockés matières et fournitures	1 136	7,95	216	3,25	771	18,13
ACHATS NON STOCKES DE MAT	180	1,26	90	1,36	470	11,04
FOURNITURE ADMINISTRATIVE	957	6,69	125	1,89	302	7,09
CARBURANT						
Autres charges externes	9 993	69,91	4 070	61,16	2 225	52,30
REDEVANCES DE CREDIT-BAIL	3 024	21,16				
LOCATION			825	12,40		
ASSURANCE	815	5,70	747	11,23	869	20,44
REMUNERAT. D'INTERM. ET H	200	1,40				
PUBLICITE	787	5,50	67	1,00	292	6,86
DEPLACEMENT MISSION RECEP	5 023	35,14	1 187	17,84	732	17,21
REMBOURSEMENT INDEMNITES KM			912	13,71		
RECEPTIONS	117	0,82				
FRAIS POST AUX ET FRAIS DE	27	0,19	331	4,97	331	7,79
Valeur ajoutée produite	3 164	22,14	2 369	35,60	1 258	29,57
Impôts, taxes & versements assimilés autres	783	5,48	367	5,51		
AUTRES IMPOTS TAXES & VER	783	5,48	367	5,51		
Excédent brut d'exploitation	2 381	16,66	2 002	30,08	1 258	29,57
Résultat d'exploitation	2 381	16,66	2 002	30,08	1 258	29,57
Charges financières	1 412	9,88	1 174	17,64	706	16,59
FRAIS BANCAIRES	1 412	9,88	1 174	17,64	706	16,59
Résultat courant avant impôts	969	6,78	828	12,44	552	12,98
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices			124	1,86	82	1,93
IS			124	1,86	82	1,93
Résultat de l'exercice	969	6,78	704	10,58	470	11,05

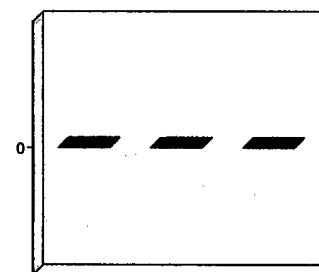
Du résultat à la trésorerie

Etat exprimé en euros Etat en valeurs nettes	31/12/2018	
	Impact sur la trésorerie	
	Recette	Dépense
Votre résultat comptable est de	969	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie (amortissements, provisions, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés)		
Produits intégrés dans le résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie (reprises sur provisions, ...)		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son exploitation	969	
Votre entreprise a en plus bénéficié de :		
Financement externe		
Produits des cessions et réductions des immobilisations financières		
Apports et comptes courants		
Nouveaux emprunts contractés sur l'exercice	2 476	
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes	2 476	
Mais votre entreprise a des :		
Éléments à financer		
Dividendes		
Acquisitions d'éléments immobilisés		3 000
Prélèvements et comptes courants		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		3 000
Compte tenu de :		
La situation de trésorerie de l'exercice précédent	308	
La situation de trésorerie théorique à la fin de l'exercice devrait s'élever à	753	
Cependant votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant, qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Variation des stocks		
Acomptes versés		
Variation des créances clients		
Variation des autres créances		600
Acomptes reçus		
Variation des dettes fournisseurs		
Variation des autres dettes		
Besoins générés par le financement du cycle d'exploitation		600
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de	153	

Ratios comparatifs

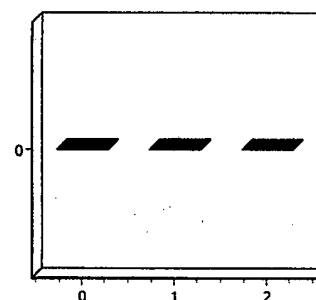
Etat exprimé en euros

C.A. / EFFECTIF	31/12/2016	
	31/12/2017	
	31/12/2018	



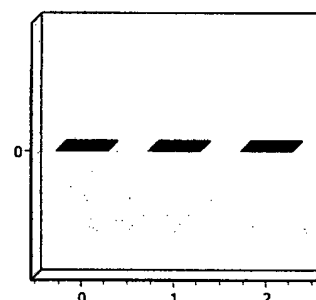
31/12/2016 31/12/2017 31/12/2018

V.A. / EFFECTIF	31/12/2016	
	31/12/2017	
	31/12/2018	



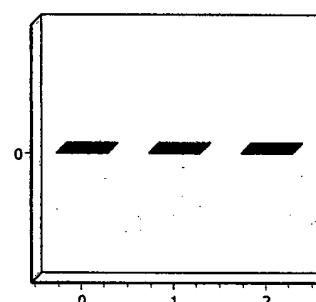
31/12/2016 31/12/2017 31/12/2018

E.B.E. / EFFECTIF	31/12/2016	
	31/12/2017	
	31/12/2018	



31/12/2016 31/12/2017 31/12/2018

CREDIT FOURNISSEURS (Jours)	31/12/2016	12	
	31/12/2017	12	
	31/12/2018	12	



31/12/2016 31/12/2017 31/12/2018

SAS A2M CONSULT

AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIEGE SOCIAL :

12 BIS RUE VICTOR FERRIER

13 250 SAINT CHAMAS

RCS DE SALON DE PROVENCE 800 212 706 00017

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A
L'ASSEMBLEE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2019

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Messieurs les Associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de votre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévues par les textes légaux qui ont, en outre, été tenus à votre disposition, au siège social, dans les délais fixés par ledit article.

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice écoulé s'est élevé à 14 293 €

Le total des produits d'exploitation ressort pour un montant de 14 293 €

Le total des charges d'exploitations apparait pour 11 912 €, ce qui laisse dégager un bénéfice d'exploitation de 2 381 €

Compte tenu des charges et des produits financiers et des charges et produits exceptionnels, le résultat net comptable laisse apparaitre un bénéfice de 969 €

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous devons continuer à développer notre niveau d'activité en augmentant le budget publicité.

MOUVEMENTS AFFECTANT LE NOMBRE DE SALARIES

L'effectif moyen de la société est de 1 salarié.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice de 969 € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- RESERVE LEGALE	969 €
------------------	-------

TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE	969 €
--------------------------------------	-------

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués ci-dessus sont tous éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2 du même code.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code général des impôts, nous vous signalons que nous n'avons pas enregistré de charges non déductibles visées par cet article.

REGLES DE PRESENTATION ET METHODE D'EVALUATION

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Nous vous invitons à voter le texte de résolutions que nous vous soumettons maintenant à votre approbation.

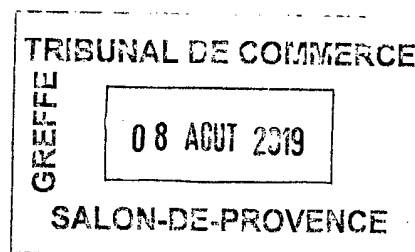
FAIT A SAINT CHAMAS

LE 30 JUIN 2019

LA GERANCE

A2M CONSULT

12 bis, rue Victor Ferrier
13250 SAINT CHAMAS
SIRET 800 212 706 09017 APE 0209Z



SAS A2M CONSULT

AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIEGE SOCIAL :

12 BIS RUE VICTOR FERRIER

13 250 SAINT CHAMAS

RCS DE SALON DE PROVENCE 800 212 706 00017

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2019

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

L'an Deux Mille Dix Neuf

Le Trente Juin, à dix heures

Au siège social, à Saint Chamas, 12 Bis Rue Victor Ferrier

Les Associés de la SAS A2M CONSULT au Capital de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convention de la Gérance.

SONT PRESENTS

Monsieur MEHDI ALOUI

Propriétaire de 30 parts sociales, ci 30 Parts

Monsieur MOURAD ALOUI

Propriétaire de 70 parts sociales, ci 70 Parts

TOTAL 100 Parts

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur MEHDI ALOUI préside la réunion en qualité de Président.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du Rapport de Gestion de la gérance sur l'activité de la société, et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Examen du Rapport du Gérant sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Nouveau Code de Commerce,
- Approbation des comptes et Affectation des résultats,
- Quitus à la Gérance,
- Pouvoirs et Formalités,
- Questions diverses.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation des associés,
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2018,
- Le rapport de gestion et le rapport spécial de la Gérance,
- Les lettres des associés contenant leurs questions écrites,
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par les textes légaux, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus, soit quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai toutes questions à la gérance.

L'assemblée sur sa demande, lui donne acte des ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la Gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du Rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de **969 €**.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Gérance, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- RESERVE LEGALE	969 €
TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE	969 €

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Nouveau Code de Commerce, déclare ne pas être concernée par cet article.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au gérant ou à tout mandataire de son choix afin de procéder à toutes les formalités de dépôts au Greffe prévues par la loi.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à douze heures.

De tout ce que dessus, il a été le présent procès-verbal et a été signé par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

Monsieur MEHDI ALOUI



Monsieur MOURAD ALOUI

